

SUJET N° 5

Après avoir présenté les étapes de la construction européenne, vous évalueriez l'importance économique et démographique de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale.

B.P.	Spécialité : ASSURANCE Code Spécialité :	Durée : 20 mn + 20 mn	Session 2003
Épreuve : E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale) N° sujet : 03-1660		Coefficient:	Folio 1 / 2

Un élargissement délicat

La chute du mur de Berlin avait ouvert la voie à un élargissement de l'Union européenne au pays d'Europe centrale et orientale (Peco). De même que la Grèce, l'Espagne et le Portugal avaient été admis au sortir de la dictature, les Peco ont été invités à intégrer l'Union après être sortis de la tutelle de l'ex-URSS. Du point de vue des Quinze, l'enjeu était de stabiliser les nouvelles démocraties issues de l'effondrement des régimes communistes tout en étendant leur sphère d'influence économique. Pour les populations de l'Est, cette intégration ouvrait la voie à un accès progressif au niveau de vie de l'Ouest, tandis que les gouvernements espéraient bénéficier d'aides au moment où il leur fallait restructurer leur économie.

Première vague en 2004

Dix ans ont passé et les premiers candidats devraient intégrer l'Union dès 2004. Cette première vague d'adhésions concernera huit pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie) et deux petits États méditerranéens, Malte et Chypre. La Bulgarie et la Roumanie, dont les négociations d'adhésion sont en cours, ne devraient pas rejoindre l'Union avant 2007. Quant à la Turquie, elle est candidate à la candidature, mais les Quinze n'ont pas jusqu'à présent entamé des négociations avec elle.

L'ouverture à l'Est est un élargissement sans précédent, par le nombre de pays intégrés et par les écarts de richesse qu'il accentuera à l'intérieur de l'Union. Les dix premiers pays entrants représentent près d'un cinquième du territoire et de la population des Quinze, mais économiquement, leur poids est beaucoup plus faible. Leur production annuelle s'élève à moins de 5 % de l'ensemble de l'Union actuelle. Leur produit intérieur brut (PIB) par habitant n'atteint pas la moitié du PIB moyen par habitant de l'Union. Ces chiffres cachent également une hétérogénéité importante des situations. Certains pays, comme la Slovaquie, ont un niveau de vie voisin des moins riches des quinze : son PIB par habitant représente 70 % du niveau moyen européen. La République tchèque, la Slovaquie ou la Hongrie, pourtant fortement industrialisées avant même l'instauration des régimes communistes, restent deux fois moins riches que la moyenne européenne. D'autres pays – et en particulier la Pologne, le plus peuplé des adhérents de la première vague – affichent un retard de développement économique encore plus important.

Dans ces conditions, l'intégration dans l'Union pose de multiples difficultés. Sur le plan institutionnel, les pays candidats doivent reprendre l'« acquis communautaire », c'est-à-dire respecter l'ensemble des règles du jeu communes adoptées au fil du temps par les États membres en matière de droit de la concurrence, de normes environnementales ou sanitaires, etc. Un tel effort est souvent énorme pour ces pays et n'est que partiellement compensé par les aides qui leur sont attribuées (3,3 milliards d'euros en 2002, dans le cadre des programmes de pré-adhésion).

L'accroissement de l'aide de l'Union en direction des nouveaux adhérents n'est malheureusement pas à l'ordre du jour. Non seulement il est prévu de ne pas appliquer aux Peco l'ensemble du dispositif de la politique agricole commune, mais le budget alloué aux fonds structurels (destinés à aider les régions en retard de développement) ne devrait pas être sensiblement accru, de manière à éviter toute progression du budget européen.

Treize ans après la chute du mur, c'est donc sans enthousiasme que l'élargissement devrait s'opérer : parce que la transition vers l'économie de marché a souvent été coûteuse pour les populations de l'Est, et parce que les Quinze n'ont pas été capables de renforcer l'Union, que ce soit en termes de solidarité budgétaire ou d'organisation institutionnelle. Prendre les décisions à quinze était déjà difficile, qu'en sera-t-il demain, dans une Union à vingt-cinq ?

STAPHANIE LAGUÉRODIE ET PHILIPPE FRÈMEAUX
ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES
HS N° 54 – 4^E TRIMESTRE 2002

LES PAYS CANDIDATS

	Superficie en kilomètres carrés	Population 2001 en millions	PIB 2001 en milliards d'euros courants
Total des 10 candidats ⁽¹⁾ pour 2004	729 000	73,8	389,4
En pourcentage de l'UE à 15	22,8 %	19,5 %	4,4 %
Total des 13 candidats ⁽²⁾	1 848 000	169,6	613,6
En pourcentage de l'UE à 15	57,9 %	44,7 %	7,0 %

ALTERNATIVES ECONOMIQUES
H.S. N° 54 – 4^{ème} trimestre 2002

- (1) Pologne ; République tchèque ; Hongrie ; Slovaquie ; Lituanie ; Lettonie ; Slovaquie ; Estonie ; Malte ; Chypre.
(2) Turquie ; Roumanie ; Bulgarie.

B.P.

Spécialité : ASSURANCE

Code Spécialité : N°5

Durée :
20 mn +
20 mn

Session
2003

Épreuve : E6 – Économie appliquée à l'assurance (orale)

N° sujet : 03-1660

Coefficient:

Folio
2 / 2